

## Vous travaillez dans la culture du lin? Votre salaire va augmenter !

### De combien va augmenter votre salaire ?

Votre salaire d'octobre 2022 va augmenter de **4,18%** par rapport à votre salaire de septembre 2022.

### Quand recevrez-vous cette augmentation ?

Vous recevrez cette augmentation salariale à partir de votre salaire du mois d'octobre 2022. Cette augmentation doit donc figurer sur votre fiche salariale que vous recevrez au plus tôt à la fin du mois d'octobre.

### Salaires barémiques uniquement pour la culture du lin, culture de chanvre, la transformation primaire du lin et/ou du chanvre

		Travail journalier	Équipe double. Équipe croisée. + 8,41%	Travail de nuit. +31,6%. 36h15min
groupe salarial	pourcentage			
Étudiant	90,00%	13,30	14,42	17,51
Groupe salarial 1	100,00%	14,78	16,02	19,45
Groupe salarial 2	102,00%	15,08	16,34	19,84
Groupe salarial 3	103,00%	15,22	16,50	20,03
Groupe salarial 4	110,00%	16,26	17,63	21,40
Groupe salarial 5	115,00%	17,00	18,43	22,37
Groupe salarial 6	120,00%	17,74	19,23	23,34

Travail saisonnier et occasionnel : 14,78 EUR

## Culture du lin – CP 144

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de l'affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/avantages/>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/registrer>

ER : Dominik Roland – Service Secteurs **CGSLB** – Boulevard Baudouin, 8 à 1000 Bruxelles

**Votre Liberté Votre Voix**

